



Informations communales lettre n° 67



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

07/08/2024-09h - 17 Juin 2020 - 14h45

Canicule

- Pendant les périodes de canicule:
 - Penser à s'hydrater
 - .-Vous avez des voisins vulnérables à ce type de phénomène météo ? Allez les voir et encouragez les à se désaltérer.
 - Garder son logement frais en tirant les rideaux ou en fermant ses volets (suivant l'exposition).



Sécheresse

Plusieurs communes des Yvelines sont en vigilance restriction d'eau, par arrêté préfectoral.

- La commune de Guernes n'est pas encore concernée pour l'instant.
- Le préfet des Yvelines appelle les particuliers et les professionnels à un usage parcimonieux de l'eau.
- Il est recommandé aux habitants de faire attention à leurs consommations d'eau:
- Arrosage le soir ou très tôt le matin
- Nettoyage des voitures dans les centres de lavage auto
- Eviter le nettoyage des terrasses
- Arrosage des pelouses à éviter
- Remplissage des piscines



Cabinet
Service Interministériel
de Défense et de Protection Civile

Le 31/07/2020 à 8h30

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **ORAGES**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période : Lieux concernés par l'événement : département des Yvelines Début de l'événement : 31/07/2020 à 15h00 Fin de l'événement : 31/07/2020 à 21h00	
2- Description Situation actuelle : Le phénomène n'a pas débuté. Evolution prévue : Rapide évolution orageuse entre 16 h et 21 h, risque de grêle et de rafales de vent localisées, fin de phénomène prévue vers 21 h.	
3- Qualification de l'événement Orages sévères, avec activité électrique notable, risque de grêle et rafales de vent localement violentes.	
4- Conséquences possibles : Orages/Orange * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants. * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires. * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement. * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations. Vent/Orange * Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes. * Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. * Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés. * La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière. * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.	5- Conseils de comportements : Orages/Orange * A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent. * Ne vous abritez pas sous les arbres. * Evitez les promenades en forêts. * Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques. * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins. Vent/Orange * Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent. * Ne vous promenez pas en forêt. * En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers. * N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol. * Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés. * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Alerte météo

du 31 juillet 2020

- Inscription periscolaire 2020-2021

Inscription à faire avant le 10 août
Renseignement auprès de la mairie
Téléphone: 01 34 77 51 07
Adresse mail: mairie@guernes.fr

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Recensement

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Renseignement auprès de la mairie

Téléphone: 01 34 77 51 07

Adresse mail: mairie@guernes.fr



Parc d'aventure

Parc d'aventure et base de loisirs situer à Giverny ou Saint Germain en laye

-Parcours d'accro branches

-Plage et zone de baignade

-Activités nautiques: paddle, canoë, pédalo

-Activités terrestre: vtt, tennis, mini golf

et bien entendu la possibilité de profiter d'une journée en famille

Renseignement:

<https://www.accrocamp.com/parcs-accrobranche/parc-boucles-de-seine/>

facebook:accro camp

mairie@guernes.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Guernes.

[Se désinscrire](#)

